



PUBLIC

Chef d'exploitation, salariés agricoles et particuliers non agricole
Pré-requis : Admission après échange avec un conseiller du service Vie de l'Entreprise de la Chambre d'Agriculture de Région Ile de France



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Vendredi 1 ^{er} décembre 2023	9h00 – 17h30	Chambre d'Agriculture 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : Gratuit

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).
Vous pouvez utiliser votre parcours CPF pour financer votre formation (certicréa).

Tarif autres publics : 416 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Pour les salariés agricoles : votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.
Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Léonore Montaigne
Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
2 avenue Jeanne d'Arc
78150 LE CHESNAY
tél. : 01 39 23 42 38
e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

Le 1^{er} DECEMBRE 2023

LE CHESNAY (78)



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

FORMATION COMMERCIALISATION

Eligible via votre CPF, flashez ici



Scannez-moi



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation
- Identifier le volet financier de son projet: prix de revient et rentabilité
- Identifier les obligations juridiques et réglementaires liées à la commercialisation
- Communiquer sur son projet avec les outils disponibles et en connaître les atouts et les inconvénients



Intervenant(s) : Alice CLIQUET Conseillère de gestion / CARIDF

Noémie BLAIN Conseillère promotion des produits fermiers et e-commerce / CARIDF



PROGRAMME :

Matin :

Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation et identifier le volet financier de son projet (prix de revient et rentabilité)

- *Bâtir sa stratégie de commercialisation*
- *Analyser de manière économique le projet en quatre temps*

Après-midi :

Identifier les obligations juridiques et réglementaires liées à la commercialisation

- *Commercialisation*
- *Statuts juridiques*

Communiquer sur son projet avec les outils disponibles et en connaître les atouts et les inconvénients

- *Communiquer sur son projet*

Evaluation des participants

Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- Atelier et exercice
- Apports théoriques
- Quizz
- Exercice
- Evaluation individuelle



*Pour tout renseignement supplémentaire,
Nadine DEBRAY : 01.39.23.42.32*